

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **81 (1945)**

Heft 19

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

É D U C A T E U R

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

Partie corporative : Vaud : *Quatrième année. — Places aux concours. — Société évangélique d'éducation. — Genève : Semaine de la Paix. — U.I.G. - DAMES : Convocation. — Neuchâtel : Société neuchâteloise de travail manuel : Cours de perfectionnement. — Jura : Assemblée des présidents et délégués S. I. B. — Séance du Comité central S. P. J. — Valais : U.P.P.V. : Nos traitements. — Informations : Chez nos voisins. — Bibliographie.*

Partie pédagogique pratique : J.-F. R. : *Centre d'intérêt : La Monnaie. — Ad. Perrot : Les centres d'intérêt parallèles.*

PARTIE CORPORATIVE

VAUD

QUATRIÈME ANNÉE

Depuis que l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans, des autorités scolaires, et de nombreux régents de village, se sont demandé quelle était la meilleure manière d'utiliser le temps durant cette 4^{me} année du degré supérieur.

Beaucoup d'écoliers terminent leur scolarité ailleurs qu'en primaire : au collège, à l'école ménagère, en primaire supérieure. Parmi ceux qui restent, plusieurs ont doublé une classe et achèvent leur temps d'école en 3^{me}, voire en 2^{me} année. Mais il y a dans nos classes campagnardes, chaque année, une petite équipe de garçons bien doués qui ne demandent qu'à travailler, à condition que le travail qu'on leur propose soit utile et intéressant.

Les villes créent des classes spéciales, et l'on a parlé ici d'un stage d'une année à la campagne. Je pense que dans les écoles rurales, c'est au maître à trouver sa voie. Il y a un programme officiel, mais il semble qu'on peut faire plusieurs choses intéressantes avec nos grands élèves, à côté ou en dehors de ce programme. Quelques collègues nous ont envoyé spontanément des suggestions qui méritent d'être examinées. Je pose à ceux qui enseignent au degré supérieur cette question :

Que faites-vous avec vos élèves de 4^{me} année ?

en les priant d'envoyer au bulletinier le résultat de leurs expériences avec leur réponse. Plus nombreuses seront ces réponses, mieux cela vaudra. Nous les examinerons, et pourrons soit publier ici, soit communiquer à nos collègues le résultat de notre enquête.

Il nous paraît que cette mise en commun de nos préoccupations et de nos efforts peut être utile, aux jeunes comme aux aînés.

Adresse : M. Badan, Trélex.

M. B.

PLACES AU CONCOURS

Instituteurs : Eysins (11 mai). Chevroux ; Montcherand (18 mai).

Institutrices : Cronay (18 mai) ; 3 Lausanne (22 mai).

Maîtresse de trav. à l'aiguille : L'Abergement (18 mai) ; Ormonts-Dessous (22 mai).

Maîtresses enfantines : 4 Lausanne (22 mai).

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION DU CANTON DE VAUD

L'assemblée ordinaire de printemps est fixée au samedi 19 mai 1945 à 14 h. 30, *Grande Salle du Carillon* (1er étage), rue des Terreaux 22, Lausanne.

Après une méditation religieuse de Mlle J. Ertel, chapelain à l'Hôpital cantonal, l'ordre du jour comporte une conférence de M. Georges Favez, psychanalyste, assistant de l'Office médico-pédagogique vaudois sur :

L'adaptation sociale de l'enfant.

Séance publique et gratuite.

GENÈVE

SEMAINE DE LA PAIX

A l'occasion de la Semaine de la Paix, une manifestation est organisée, le vendredi 18 mai, à 20 h. 30, à la Salle centrale, sous la présidence de M. le Vicaire général Henri Petit et la participation de M. le Grand Rabbin S. Poliakof.

Conférence de M. le pasteur André Bouvier, président du Conseil suisse de l'Union universelle de l'amitié par les églises, sur ce sujet :

L'héroïsme de la paix.

Le chœur de l'église russe se fera entendre au cours de la manifestation.

U. I. G. - DAMES

Assemblée générale du 16 mai

Chères collègues, vous êtes convoquées en **assemblée générale** le **mercredi 16 mai**, à 16 h. 30, à la Taverne de Plainpalais.

Ordre du jour :

1. Communications du Comité : modification de la Loi sur l'instruction publique.
2. Rapports des délégués :
 - a) Mlle Mongenet, *Fédération des fonctionnaires et C. I. A.* ;
 - b) Mlle Seidel, *Pro Familia* ;
 - c) Mlle Richard, *Radio scolaire* ;
 - d) Mme Borsa, *Centre de liaison* ;
 - e) Mme Haubrechts, *Cartel d'hygiène sociale et morale* ;
 - f) Mlle Fontana, *AGMEP* ;
 - g) Mme Jaquet, *Ménages de fonctionnaires* ;
 - h) Mme Moret-Ries, *Ecolier Romand* ;
 - i) Mme Roller, *Ouvroir de l'Union des femmes* ;
 - j) Mme Rattaz, *Armée et foyer*.

Le Comité.

NEUCHÂTEL**SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE****DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE****COURS DE PERFECTIONNEMENT**

Les cours suivants seront organisés cette année par la Société si le nombre des inscriptions est suffisant :

1. **Construction d'appareils et de matériel pour l'enseignement des sciences au degré supérieur de l'école primaire.** 16 heures = 4 séances de 4 heures.

Finance d'inscription : membres, fr. 5.— ; non membres, fr. 8.—.

Chef de cours : M. le Dr A. Monard, conservateur du musée, La Chaux-de-Fonds.

Les cours sont prévus à La Chaux-de-Fonds, le mercredi après-midi, en mai-juin et à Neuchâtel, le jeudi après-midi, en octobre-novembre.

2. **Etude pratique d'un centre d'intérêt adapté au programme du degré inférieur de l'école primaire.** 7 heures = une journée.

Finance d'inscription : membres, fr. 2.— ; non-membres, fr. 4.—.

Chefs de cours : Mlles L. Vuille et Cl. Ducommun, institutrices.

Les cours sont prévus simultanément à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds, un samedi en septembre ou octobre.

3. **Etude pratique d'un centre d'intérêt adapté au programme du degré moyen de l'école primaire.** 7 heures = une journée.

Finance d'inscription : membres, fr. 2.— ; non-membres, fr. 4.—.

Chef de cours : M. Willy Jeanneret, inspecteur.

Les cours sont prévus successivement à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel, un samedi en octobre.

4. **Principes de menuiserie : maniement des outils et exercices d'assemblages.** 21 heures = trois journées.

Finance d'inscription : membres, fr. 4.— ; non-membres, fr. 6.—.

Chefs de cours : M^{MM}. P. Perrelet et W. Galland, maîtres de travaux manuels.

Les cours sont prévus simultanément à La Chaux-de-Fonds et à Neuchâtel trois samedis, en septembre-octobre.

5. **Cartonnage : éléments de reliure et réparation de volumes détériorés.** 16 heures, en 4 séances de 4 heures ou 8 séances de 2 heures.

Finance d'inscription : membres, fr. 5.— ; non-membres, fr. 8.—.

Chefs de cours : M^{MM}. P. Perrelet et W. Galland, maîtres de travaux manuels.

Les cours sont prévus simultanément à La Chaux-de-Fonds — le mercredi ou le soir — et à Neuchâtel, le jeudi après-midi en mai-juin.

Les cours 1 à 4 sont organisés avec l'appui financier du Département de l'Instruction publique. Les frais de déplacement sont remboursés aux participants domiciliés en dehors des lieux de cours.

Les cours 2, 3, 4 ont lieu en partie pendant les heures de classes. Les Commissions scolaires seront invitées par le Département de l'Instruction publique à accorder les congés nécessaires.

Le cours 5 est organisé par la Société seule. Les frais de déplacement éventuels sont à la charge des participants.

Les membres du corps enseignant — membres de la Société ou non — qui ont l'intention de prendre part à l'un ou l'autre de ces cours voudront bien faciliter la tâche du comité en faisant parvenir leur inscription éventuelle ou définitive au président, M. Paul Perrelet, Tête de Ran 25, La Chaux-de-Fonds, par retour du courrier. Seuls les cours qui recueilleront un nombre d'inscriptions suffisant seront organisés.

JURA

ASSEMBLÉE

des Présidents de sections et des délégués jurassiens de la S. I. B.

à Delémont, samedi 28 avril 1945

Extrait des délibérations

Les présidents des sections et les délégués jurassiens de la S. I. B. étaient convoqués le 28 avril en assemblée préalable pour étudier les différentes questions qui furent à l'ordre du jour au parlement de la S. I. B. le samedi suivant à Berne. Parmi les décisions qui furent adoptées à l'unanimité à Delémont et ratifiées à Berne, huit jours plus tard, mentionnons :

1. « *Educateur* » et « *Bulletin corporatif* ».

- a) Suppression du « *Bulletin pédagogique* » partie française, dès le mois d'octobre 1945 ;
- b) Les frais actuels du *Bulletin pédagogique*, se montant à Fr. 3 200.— par an, seront mis à la disposition de *L'Educateur*. Le subventionnement de *L'Educateur* par la S. I. B. ne dépassera jamais le montant qui correspond au pourcentage actuel des frais du *Bulletin pédagogique* et de la *Schulpraxis*, c'est-à-dire 22 %.
- c) Abonnement obligatoire des institutrices et des instituteurs à *L'Educateur*.
- d) Cette convention est passée pour 4 ans et sera renouvelée en cas de succès.

Dès aujourd'hui, donc, la S. P. J. fait partie de la Romande au même titre que les autres sections. Elle lui apportera incessamment sa nouvelle contribution d'abonnements qui passe de 60 à 600.

2. *Commission pédagogique et Comité général S. P. J.*

Ensuite de la revision partielle des statuts de la S. I. B., l'ancienne commission pédagogique jurassienne est supprimée. Ses attributions

seront dorénavant confiées au comité général (comité central plus présidents des sections) de la S. P. J. Un pas vient d'être fait vers la simplification urgente et nécessaire de ce qu'on a pu nommer le « maquis » de nos institutions. La proposition, faisant suite aux diverses tentatives de même ordre de la C. P. J. elle-même, émanait, cette fois, du Comité cantonal de la S. I. B.

Ad. Perrot.

SÉANCE DU NOUVEAU COMITÉ GÉNÉRAL DE LA S. P. J.

samedi 28 avril 1945, à Delémont

Présidence : M. Jeanprêtre, inst, à Bienne.

La S. P. R. est représentée par M. V. Rieder, prof, à Delémont.

1. *Nouvel annuaire de la S. P. J.* Pour peu que les présidents des sections fassent diligence avec les manuscrits qui leur ont été remis aux fins d'y apporter quelques précisions, cet annuaire qui vient d'exiger beaucoup de travail et de patience de la part du dernier rédacteur du *Bulletin pédagogique*, paraîtra prochainement. La dernière édition remonte à 1937, c'est dire combien la nouvelle est attendue avec impatience.

2. *Revision partielle des statuts de la S. P. J.* Sur le Jura souffle un vent de remaniements ministériels et de revision des lois. Ce n'est pas nous qui nous en plaindrons. Elles ont trait, pour cette fois, aux décisions prises au sein même de la S. I. B. Les modifications, simples, claires et précises rédigées par M. Jeanprêtre de Bienne trouvent l'assentiment de l'assemblée. Elles seront soumises à l'agrément des sections. Nul doute ne subsiste quant au sort favorable qui leur est déjà réservé. Elles ont trait aux différents points suivants :

- a) Le Comité général fonctionne en qualité de commission pédagogique de la S. I. B., pour le Jura.
- b) Allocation par voie budgétaire de la S. I. B. à la S. P. J. d'un subside annuel comme contribution aux frais de la nouvelle commission.
- c) Spécification faite à l'art. 25 que le Comité central s'occupera de questions générales d'ordre intellectuel et *pédagogique*.
- d) Abonnement obligatoire à *l'Éducateur*.
- e) Encaissement des cotisations de la S. P. J. par la S. I. B.

3. *Collectes et cotisations extraordinaires en faveur de nos collègues victimes de la guerre.* Elles ont répondu aux espérances de leurs organisateurs. Pour plus de précisions rappelons-nous que « lorsque tu fais l'aumône, que ta main droite ignore ce que fait ta main gauche ».

L'assemblée est levée à 18 heures.

Ad. Perrot.

VALAIS

U. P. P. V.

NOS TRAITEMENTS

Au début de décembre dernier, les présidents de commission scolaire et les membres du corps enseignant de Montana, Sion, Saxon et Martigny ont reçu un questionnaire sur les ressources financières des écoles et les traitements du personnel. Le but visé était d'égaliser ces traitements et, dans la mesure du possible, d'y apporter quelques améliorations.

A quoi est arrivée la commission d'enquête ; quelle est la genèse de cette affaire ; quels en sont les fondements ; quelles sont les difficultés rencontrées : tels sont les points que je me propose d'examiner et sur lesquels je désire renseigner quelque peu mes collègues de l'U.P.P.V. En même temps, les lecteurs du *Bulletin* pourront se rendre compte de la situation très particulière de la Diaspora réformée en Valais.

Pour mieux saisir le sens même de cette enquête — rappelons que c'est sur la demande des comités de patronage de Berne et Genève qu'elle est faite —, essayons tout d'abord de faire le point.

On peut, je crois, parler sans exagération d'un réel malaise (souvenons-nous à ce propos de l'article de notre collègue Genton dans la Tribune libre du *Bulletin* No 30 de septembre dernier). A quoi est-il dû ? En premier lieu aux conditions très diverses de nos différentes écoles ; mais aussi à des mesures trop souvent improvisées, laissées au bon plaisir des autorités paroissiales locales, et au gré de possibilités financières limitées.

Cette diversité, si injuste peut-elle paraître au premier abord, a cependant une cause profonde et indéniable qu'il serait de mauvais ton de vouloir ignorer : les circonstances dans lesquelles nos écoles ont été fondées. Celle de Sion, par exemple, a été tout d'abord une école privée, puisqu'elle a été fondée il y a 10 ans sur l'initiative de quelques familles aisées se chargeant elles-mêmes du traitement d'un instituteur, le comité bernois reprenant ensuite cette charge financière. Celle de Sierre et de Viège sont nées grâce au développement dans ces deux villes des industries que nous connaissons ; celle de Montana n'existe que depuis le développement de la station. A besoins locaux, solutions locales dont nous avons hérité, que nous le voulions ou non.

D'autre part, il est bon d'insister sur ce point, l'Etat du Valais n'a sur nos écoles qu'un droit de contrôle, mais n'a à notre égard aucun devoir financier obligé. Certes depuis quelques années plusieurs écoles touchent un modeste subside annuel (à condition que le personnel ait une autorisation officielle d'enseigner — après examen — et en proportion du nombre d'années d'enseignement du titulaire et du nombre d'élèves. Mais il n'y a dans la loi cantonale aucune règle fixe, et par conséquent pour les caisses scolaires aucune assurance de continuité. Là encore, la diversité est très grande pour nos différentes classes car c'est souvent sur des démarches personnelles de tel ou tel président de commission scolaire qu'une subvention a pu être obtenue. Certaines écoles ne touchent rien.

Une des premières améliorations générales sera donc d'obtenir de l'Etat une subvention fixe et pour tous, sur la même base que toute autre école libre contrôlée.

J. P. R.

(A suivre.)

P.-S. — Collègues de l'U.P.P.V., lisez attentivement les pages 281 et 282 de l'*Educateur*, dues à la collaboration de Mlle Renée Rosselet, de Martigny : c'est le résumé du travail présenté à notre dernière pédagogique.

INFORMATIONS

CHEZ NOS VOISINS

Valais. La Société valaisanne d'Education a eu son assemblée générale trisannuelle le 26 avril dernier. M. Prosper Thomas, qui dirige la société depuis 25 ans, a été remplacé comme président par M. Gratien Curdy. La question de la prolongation de la scolarité a fait l'objet d'une discussion et le vœu a été admis qu'elle soit de nouveau sérieusement étudiée par la Société et le Département de l'Instruction publique. Les instituteurs députés pourraient même soulever le problème au Grand Conseil, encore qu'il faille agir prudemment et compter sur l'opposition des communes : certaines, qui avaient admis la prolongation, sont revenus à l'ancien état de choses. La création d'un Office de l'Enseignement est aussi demandée par l'assemblée.

Après la séance administrative, l'assistance entendit une conférence de M. Rossello, directeur du B. I. E. sur ce sujet de toute actualité : « Peut-on faire de l'école active si le maître n'est pas un homme d'action ? »

Au repas qui suivit, d'aimables paroles furent échangées ; les invités, dont le président de la S. P. V., qui apporta le salut des instituteurs vaudois, félicitèrent la S. V. E. de son activité. Quant à nous, nous ne pouvons que déplorer qu'elle persiste à se tenir à l'écart de la S. P. R.

U.R.S.S. *La Revue de l'Association Suisse-U.R.S.S.*, février 1945 donne, sous le titre : « 60 peuples soviétiques développent leur langue maternelle », une intéressante étude sur ce sujet, dont voici quelques extraits :

« Il existe en Union soviétique environ 60 peuples et groupes nationaux qui possèdent leur propre langue ; on trouve parmi eux des tribus arriérées, qui n'avaient il y a peu de temps encore point d'alphabet... Depuis la révolution, toutes les nationalités ont la possibilité d'utiliser leur langue maternelle dans les écoles et devant les tribunaux... On aida les peuples qui ne connaissaient jusqu'alors pas de langue écrite à s'en créer une... D'autres langues qui possédaient théoriquement une écriture étaient pratiquement inconnues sous cette forme. Quelques-uns des peuples orientaux de l'U.R.S.S. connaissaient l'écriture arabe par les écoles musulmanes et l'employaient parfois pour leur correspondance. Des livres furent imprimés ainsi. » Certaines langues, considérées comme écrites, n'étaient représentées que par un ou deux livres publiés annuellement.

Ceux-ci ne contribuaient guère au développement linguistique, le vocabulaire ne comprenant que des mots d'usage courant. Les termes scientifiques ou techniques les plus simples n'existaient même pas, pas plus que ceux qui eussent été propres à l'expression des pensées politiques ou sociales.

« La première tâche du gouvernement soviétique fut l'introduction d'alphabets. Pour que le décret sur l'enseignement scolaire devînt effectif, il fallait créer des manuels d'étude et une littérature destinés à ces peuples. On utilisa d'abord les alphabets déjà en usage avant la révolution. Pour la plupart des peuples de l'Est, c'était l'alphabet arabe. Des livres l'utilisant furent imprimés à l'intention de nombreux peuples de l'Union soviétique. On en vit paraître en karak, kirghiz, tadjik, turkmène, azerbeïdjanais et tartare et en quelques langues du Daghestan et du Caucase du Nord... »

Mais on s'aperçut bientôt que l'écriture arabe ne convenait pas. Un mouvement naquit en Azerbaïdjan demandant l'introduction d'un alphabet basé sur l'alphabet latin. C'est en 1922 qu'il apparut. Dans les années qui suivirent, tous les peuples qui s'étaient servis jusqu'alors de l'écriture arabe adoptaient un alphabet latinisé. On en introduisit de nouveaux pour les peuples qui n'en avaient point.

« Toutefois, le développement des langues de l'Union soviétique ne se trouve pas favorisé par les alphabets latinisés. Dans toutes les écoles de l'U.R.S.S., le russe est enseigné comme seconde langue et les peuples de l'Union s'efforcent de faire leurs la culture et la science russes en progrès. Ainsi leurs langues maternelles s'enrichissent constamment de nouveaux mots empruntés au russe. Cet état de chose donna naissance à un nouveau mouvement en faveur d'alphabets basés désormais sur les lettres russes. » Dès 1935 ce mouvement se généralise chez tous les peuples de l'Est. L'Azerbaïdjan, qui adopta le nouvel alphabet, le 17 septembre 1939, fut généralement imité, sauf par la Georgie et l'Arménie, qui continuent à employer leur alphabet historique, et par la Lithuanie, la Lettonie, l'Estonie et la République carélo-finnoise qui font usage de l'écriture latine depuis des siècles.

« La tâche qui se présentait ensuite, c'était d'établir des grammaires des langues de l'Union soviétique. On s'occupa d'abord des grammaires scolaires. Elles furent rédigées par des linguistes et des spécialistes locaux, qu'aidaient des professeurs des langues intéressées. Dès maintenant, toutes les langues de l'U.R.S.S. ont leur grammaire... »

BIBLIOGRAPHIE

Le germe d'Adam, par Andrée, Edition H. Messeiller, Neuchâtel.

Dans ce roman, le 4^{me} paru sous ce pseudonyme, l'auteur nous mène dans les sphères troublantes et parfois troublées de la métaphysique.

Pourquoi deux personnes inconnues l'une de l'autre et paraissant ne jamais devoir se rencontrer finissent-elles par se trouver, s'aimer et s'unir ? Quelle force occulte, quel pouvoir irrésistible les ont attirées ? Fatalité, diront les uns. — Destin, diront les autres. — Providence, diront les troisièmes.

L'homme poussé par l'une de ces puissances, a obéi sans résistance en épousant celle qu'il aimait ; mais il se révolte lorsque la mort la lui prend. Il jure de ravir à Dieu l'âme de sa femme. Il cherche, tâtonne, s'obstine et réussit... presque : sous l'effet de sa volonté, l'Au-delà entr'ouvre son voile et révèle une partie de son secret. Tel est le sujet de ce roman passionnant où des forces humaines livrent une lutte titanesque,

PARTIE PÉDAGOGIQUE PRATIQUE

CENTRE D'INTÉRÊT : LA MONNAIE

Généralités

Il y a peu d'époques comme le temps de guerre pour nous rendre conscients du rôle de l'argent.

Avons-nous remarqué les diverses particularités de cette chose si importante : la monnaie, qui circule dans nos mains avec une rapidité souvent déconcertante ?

Il vaut la peine d'observer au passage, avec une grande attention, une de ces piécettes dont nous nous servons quotidiennement.

Entretien

(Distribuer à chaque élève une pièce de monnaie, de 10 ou 20 ct.)

Question préalable : chaque pièce de monnaie — tout comme une médaille, d'ailleurs — a un « bon côté » et un revers. Par quel nom désigne-t-on les deux flancs d'une pièce ? Cela donne lieu parfois à une sorte de petit jeu permettant de sortir d'embarras : lequel ?

La face

L'effigie. — C'est par définition le côté d'une pièce où est empreinte la tête (face) du souverain (dans les pays qui en ont un). En Suisse, c'est une tête de femme (pièces d'argent : femme debout ; écus : berger) ; pourquoi ? Que symbolise-t-elle ?¹ Quelle inscription lit-on sur son diadème ?

L'inscription. — On lit les mots : *Confoederatio Helvetica* ; signification ? Quelle est cette langue ? Pourquoi pas une de nos langues nationales ?

Sur la tranche des écus, on lit : *Dominus providebit* (le Seigneur y pourvoira) ; comment comprenez-vous cela ?

La date. — En quoi celle-ci a-t-elle une certaine importance ? (émission, retrait des pièces trop âgées).

Un petit contrôle : parmi les pièces distribuées dans la classe, combien de l'année en cours ? (Est-ce possible d'en trouver déjà en circulation ? Sinon, pourquoi ?) De l'année dernière ? Combien des années 1900 et suivantes ? D'antérieures à 1900. A quel siècle ces dernières appartiennent-elles ? Quelle est la date de la plus ancienne pièce distribuée ?

Pourquoi ne trouve-t-on pas de pièces suisses portant une date plus ancienne encore, par exemple antérieure à 1848 ? Deux raisons (retrait des pièces âgées de plus d'une cinquantaine d'années ; pas de pièces suisses avant 1848, mais pièces cantonales. — Voir plus loin).

Pourquoi les retire-t-on de la circulation ? Que fait-on des pièces retirées ?

¹ Réponse d'un élève à cette question : Elle représente la reine Berthe ? En quoi cet écolier s'est-il trompé ? (Remarquer à ce propos la différence essentielle entre les pays à régime démocratique et ceux à régime monarchique.)

La pile

Côté d'une pièce où sont empreintes les armes du souverain. Chez nous, on y distingue :

Le montant. — Remarquer que, sur les menues pièces de monnaie, l'unité de valeur (centime) n'est généralement pas indiquée ; cela risque-t-il de créer une confusion avec le montant exprimé en francs d'autres monnaies ?

La décoration. — De quel motif se compose-t-elle ? Ces ornements sont-ils bien de chez nous ? (1 et 2 ct. : laurier ; 5 ct. : vigne ; 10 ct. : chêne ; 20 ct. : rhododendron ; $\frac{1}{2}$, 1 et 2 fr. : chêne et rhododendron ; 5 fr. : edelweiss et rhododendron.)

La « marque de fabrique ». — Que signifie la lettre B figurant sur la pile ? (Berne) Pourquoi ? (Hôtel de la monnaie fédérale.)

Forme, dimensions, substance

Pourquoi a-t-on préféré pour les pièces de monnaies la forme ronde ?

Mesurer les dimensions (module) de la pièce que vous avez entre les mains.

De quelle matière est-elle faite ? Enumérez les substances entrant dans la fabrication des pièces de monnaie. Que se passe-t-il en temps de guerre ? (Remplacement des métaux rares par d'autres plus communs ; ex. : pièces de 1 et 2 centimes en zinc au lieu de cuivre ; pièces de 5 et 10 ct. en laiton à la fin de la dernière guerre.)

Exercices d'attention

Reproduire au tableau un écu (pile et face) en commettant intentionnellement quelques erreurs. Quelles fautes le dessinateur a-t-il commises ?

(Par exemple :

1. Inscription : *Helvetia*, au lieu de *Confoederatio Helvetica* ;
2. Berger regardant à gauche, au lieu de regarder à droite.
3. Montant figurant sur la face, au lieu de la pile.
4. Date mal placée, ou antérieure à 1848 (pas de pièces fédérales à cette époque).
5. Décoration de chêne, au lieu d'edelweiss et rhododendron.
6. Lettre X, Y, Z ou tout autre, au lieu de B.)

Cet exercice peut porter sur d'autres pièces de monnaie (par exemple : pièce de $\frac{1}{2}$, 1 ou 2 fr. avec un nombre erroné d'étoiles, au lieu des 22 figurant les 22 cantons suisses).

1. Actions**Vocabulaire**

Frapper, battre, mettre en circulation de la monnaie ; rendre, échanger de l'argent ; la monnaie circule.

2. Noms

Sortes de pièces : le centime, le sou, le franc, l'écu ; la pièce, le billet.

Termes génériques : le billon ; un rouleau, une liasse.

Parties d'une pièce, détails : la pile, la face, la tranche ; le millésime, l'effigie, l'inscription.

Monnaies étrangères : un dollar, une livre sterling, un mark, un rouble, une lire, etc.

Monnaies d'autrefois : un ducat, un louis, un napoléon, un florin, un souverain, etc.

Substances : le cuivre (le zinc), le nickel, l'argent, l'or ; le papier.

Science relative à la monnaie : la numismatique, le numismate.

3. Qualificatifs

De bon aloi, faux (-sse), hors cours, démonétisé.

4. Famille de mots

Monnaie : -ayer (convertir un métal en monnaie) ; -ayage (action de —) ; -ayeur (celui qui fabrique la monnaie ; un faux -ayeur : celui qui fabrique de la monnaie non officielle) ; monétaire¹ (qui a trait à la monnaie) ; démonétiser (ôter à la monnaie la valeur que la loi lui avait donnée) ; démonétisation (action d' —).

5. Expressions.

Le temps, c'est de l'argent.

La parole est d'argent, le silence est d'or.

L'argent, nerf de la guerre.

Prendre pour argent comptant (croire trop facilement).

C'est de l'argent en barre (se dit d'une marchandise qui vaut autant que de l'argent comptant).

Point d'argent, point de Suisse² (on n'obtient aucun secours sans le payer).

Valoir son pesant d'or (autant que si c'était de l'or).

Rendre à quelqu'un la monnaie de sa pièce (se venger).

Payer quelqu'un en monnaie de singe (se moquer de lui au lieu de le satisfaire, le payer en gambades).

Avoir maille³ à partir avec quelqu'un (avoir un différend, une querelle).

N'avoir ni sou ni maille (n'avoir pas d'argent).

N'avoir ni croix⁴ ni pile (même signification).

Etc., etc.

Texte *Farinet ou la fausse monnaie*, par C.-F. Ramuz

... Il y avait, paraît-il, dans le sommet de la chaîne qui domine Mièges du côté du nord, une veine que Sage avait découverte ; mais il se faisait un peu vieux pour courir la montagne, ayant plus de soixante-dix ans ; et il cherchait justement un aide. ... Farinet s'était mis à cher-

¹ Remarquer dans ces mots le changement de radical : mon- au lieu de monn-.

² Rappeler le mot du ministre Louvois au roi Louis XIV : « Avec l'or et l'argent que les Suisses ont tirés de la France, on pourrait paver une route de Paris à Bâle ». Et la réponse du colonel grison Stouppa : « Avec le sang qu'ils ont versé, on remplirait un canal de Bâle à Paris ! ».

³ Très petite pièce de monnaie, en usage autrefois.

⁴ Synonyme de « face », souvenir du temps où les pièces de monnaie portaient en guise d'effigie une croix chrétienne (fréquent au moyen âge).

cher l'or, lui aussi, et à en trouver lui aussi. C'était devenu son métier. Car, tandis que le vieux Sage se contentait de récolter son or, tel qu'il était, ce qui faisait beaucoup de petits cailloux jaunes et de paillettes qu'il enfermait dans une cassette de fer, Farinet, lui, avait eu l'idée de confectionner des moules de plâtre et d'acheter un chalumeau. Et, à la mort du vieux, il avait commencé à fabriquer ses pièces. Il y avait tout près de là, dans la gorge de la Salenche, une belle grotte bien sèche, laquelle communiquait avec la cave de la maison ; il y avait installé son atelier pour être à l'abri de toute surprise. Alors il n'avait plus eu qu'à mettre ses pièces en circulation et avait trouvé facilement dans le pays à les écouler ; étant bien vu de la plupart des gens, parce qu'ils croyaient à son or et parce qu'il était généreux. Et il y croyait, lui aussi, à son or ; le malheur était seulement que le gouvernement avait déjà le sien. Il y a une convention ayant force de loi qui fait que le gouvernement a seul le droit de mettre en circulation ses pièces ; Farinet l'avait bien vu. Il avait eu beau dire : « Les miennes sont meilleures » ; on ne l'en avait pas moins jeté en prison, un jour qu'il avait passé la frontière, ayant beaucoup de pièces à écouler...

* * *

... Il n'y avait au café que le vieux Fontana qui tenait un discours à deux hommes qui étaient avec lui.

— Et je dis, moi, que son or est meilleur que celui du gouvernement...

Justement, le père Fontana parlait de Farinet ce matin-là, quelques heures après que Farinet s'était échappé des prisons de Sion ; et hochant lentement la tête :

— Je dis qu'on a le droit de faire de la fausse monnaie, si elle est plus vraie que la vraie. Est-ce que, ce qui fait la valeur des pièces, c'est les images qui sont dessus, ou quoi ? Ces demoiselles, ces femmes..., ces couronnes, ces écussons ? Ou bien les chiffres, disait-il, les chiffres qu'y met le gouvernement ? ... Le gouvernement vous dit : « Cette pièce valait tant ; eh bien, maintenant elle vaudra tant... » Le gouvernement n'a qu'à changer un chiffre ; ça s'est vu, ça peut se revoir... »

Il s'était mis à parler de plus en plus fort sans s'en douter, puis tout à coup il s'en est douté ; alors il s'est tu brusquement, jetant un regard par-dessus son épaule gauche.

Mais personne n'était entré...

* * *

... — Alors comme ça, avait repris Farinet, si vous ne vous plaignez pas de moi, si personne ici ne se plaint de moi, qu'est-ce qu'il faut de plus au gouvernement ?... Est-ce que mon or est faux ou non ? Ce n'est pas seulement une fois, c'est deux, c'est trois, c'est quatre fois, que les experts l'ont examiné. C'est de l'or, c'est même du tout bon, de l'or pur, de l'or vierge, mais le gouvernement est jaloux. Est-ce qu'on ne pourrait pas s'organiser une bonne petite vie à nous, par ici, avec notre monnaie à nous et pas la sienne ?... Alors, il faut tâcher de s'organiser, d'organiser quelque chose...

Il prit son porte-monnaie, dans sa poche, et dit :

— Voulez-vous voir mes pièces, parce que j'ai dû les refondre. Elles étaient d'abord trop blanches, pas assez lisses... Mais à présent, il me semble... Qu'est-ce que vous en pensez ?

Questions

Dans quel endroit de notre pays cet épisode est-il censé se passer ?
De quels instruments Farinet se sert-il pour fabriquer sa fausse monnaie ?

Où a-t-il installé son atelier ? Pourquoi ?

Que lui est-il arrivé à cause de son activité ?

Quelles raisons invoque-t-il pour la justifier ?

Qu'en pensent les gens ? Le père Fontana a-t-il raison ?

Reprenez son discours, en remplaçant les mots qu'il emploie par des termes plus corrects (images, demoiselles, femmes, chiffres, changer un chiffre, etc.).

Pourquoi se tait-il brusquement au milieu de son discours ?

Imaginez un interlocuteur tenant le parti du gouvernement : que dirait-il ?

Pourrait-on vraiment vivre comme le propose Farinet ? Quels inconvénients en résulterait-il ?

Pourquoi le gouvernement s'est-il arrogé le droit exclusif de frapper la monnaie, et poursuit-il ceux qui en font de la fausse ?

Dessin

Représenter les pièces de monnaie suisses ayant cours aujourd'hui (agrandies 2 fois).

Un procédé connu permettant la reproduction en grandeur naturelle consiste à placer la pièce sous la feuille de papier à dessin, et de frotter celle-ci avec la partie non taillée du crayon.

Calcul

Voici le tableau des monnaies suisses actuelles :

	Valeur fr.	Diam. mm.	Poids gr.		Valeur ct.	Diam. mm.	Poids gr.
Or	20	21	6 env.	Nickel	20	21	4
	10	19	3 env.		10	19	3
Argent	5	31	15	Cuivre (zinc)	5	17	2
	2	27	10		2	20	2,5
	1	23	5		1	16	1,5
	1/2	18	2,5				

Questions

Remarquer l'ordre des valeurs : 5 ... 2 ... 1 ... Pourquoi ce choix ?
(Le seul qui permette de payer n'importe quelle somme avec un mini-

mum de pièces ; vérifier en supposant un autre ordre de valeur, par exemple : 5 ... 3 ... 1.)

Quelle est, de toutes nos pièces suisses, la plus large ? La plus étroite ? Quelles sont celles qui ont le même diamètre ?

Quelle est la plus lourde ? La plus légère ?

Classer ces pièces dans l'ordre décroissant de leur diamètre, de leur poids.

Exercices d'application oraux

Comment payer fr. 8.85 avec le moins de pièces possible ?

Quelle est la valeur totale des pièces de cuivre ? de nickel ? d'argent ? d'or ? de toutes les pièces figurant au tableau ci-dessus ?

Quelle est la longueur d'une ligne formée de 10 pièces de cuivre de chaque espèce ? (même exercice avec les autres substances.)

Quel est le poids total de toutes les pièces (1 de chaque sorte) ?

Est-il possible de payer une somme de :

2 fr. au moyen de 1, 2, 3, 4, pièces d'argent ?

3 fr. au moyen de 1, 2, 3, 4, 5, 6 pièces d'argent ?

4 fr. au moyen de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 pièces d'argent ?

5 fr. au moyen de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 pièces d'argent ?

Exercices d'application écrits

Une ligne droite est couverte d'écus d'une valeur totale de 200 fr.

Quelle est la longueur de cette ligne ?

Quelle valeur aura-t-on en remplaçant ces écus par des pièces de 2 fr. ?

Combien de pièces de 50 centimes faut-il pour couvrir une ligne d'un mètre ? de pièces de 1 fr. ? de pièces de 2 fr. ?

Peut-on obtenir exactement une longueur d'un mètre en combinant en nombre égal des pièces d'argent de deux sortes ? Si oui, quelle sera la valeur de ces pièces ? leur poids ? (les élèves se répartissent le travail de la manière suivante : la 1^{re} division calcule avec des pièces de 50 ct. et de 1 fr. ; la 2^e, avec des pièces de 1 et 2 fr., etc.)

Le « Mouvement de la Jeunesse suisse romande » organise, le jour de l'an, une collecte consistant à demander au public de nos rues de poser des pièces de monnaie en ligne sur le trottoir. (Allongez la ligne !) Soit une ligne de 5 mètres. Quelle serait sa valeur si elle était composée uniquement de pièces d'un sou ? de deux sous ? de quatre sous ? etc.

Une semblable ligne, de 4 mètres de long, comporte : 5 écus, 6 pièces de 2 fr., 9 pièces de 1 fr., 35 pièces de 50 ct., 23 pièces de 10 ct., et le reste en pièces de 20 ct. Quelle est la valeur totale ?

Quel est le poids d'une somme de fr. 9.75 composée d'un minimum de pièces ?

Pour payer un montant de 540 fr., on se sert moitié d'écus, moitié de pièces de 2 fr. Quel est le poids total de ces pièces ?

Quelle différence de poids y a-t-il entre 6 francs en pièces de 2 fr. et 6 francs en pièces de 50 ct. ? (même exercice avec des pièces de 20 et 10 ct. ; avec des pièces de 1 fr. et d'un sou.)

Sur l'un des plateaux d'une balance, on a posé un rouleau de 100 fr. en pièces d'un franc ; sur l'autre plateau, 100 fr. en rouleaux de pièces de 20 ct. Y a-t-il équilibre ? Sinon, combien de pièces d'un franc (ou de 20 ct.) faut-il ajouter du côté le moins pesant pour établir l'équilibre ? Quelle est la différence de valeur entre les deux plateaux ?

La hauteur de la Tour Eiffel à Paris est 300 mètres. Quelle serait la valeur d'une pile d'écus de la même hauteur ? Quel serait son poids ? (même exercice avec des pièces d'un sou.)

La Confédération a émis l'année dernière :

200 000 pièces de 2 fr.	1 000 000 pièces de 10 ct.
400 000 pièces de 1 fr.	1 400 000 pièces de 5 ct.
500 000 pièces de 50 ct.	1 600 000 pièces de 2 ct.
1 200 000 pièces de 20 ct.	1 500 000 pièces de 1 ct.

Quelle est la valeur de chaque catégorie de pièces ? le poids ? la valeur totale ? le poids total ? (répartir le travail comme ci-dessus, 3e exercice.)

Quelques notions d'histoire, géographie, etc.

La fabrication de la monnaie ¹

Autrefois : Le métal parvenu à son point de fusion était coulé dans un moule, ce qui permettait d'obtenir un lingot. Celui-ci était débité en rondelles, sur lesquelles on formait l'empreinte en les frappant à l'aide d'un coin (morceau de fer ou d'acier gravé en creux).²

Aujourd'hui : Le processus, beaucoup plus compliqué, diffère essentiellement sur deux points : l'emploi du laminoir pour l'obtention de plaques, dans lesquelles on découpe ensuite, à l'emporte-pièces, les rondelles (ébauches ou flans) destinées à recevoir l'empreinte.

La monnaie dans le temps et l'espace

A l'origine, dans la Grèce antique et à Rome, c'était le bétail qui servait de monnaie, ainsi que certains ustensiles domestiques. L'idée vint de remplacer le bétail, comme moyen d'échange, par des morceaux de métal précieux sur lesquels on représenta l'animal (bœuf, etc.) qu'ils étaient chargés de remplacer. Par la suite, on prit l'habitude d'y faire figurer l'effigie de ceux qui s'arrogeaient le droit de faire battre la monnaie, c'est-à-dire les gouvernants des diverses contrées.

Il y eut en Grèce des monnaies en or, en argent, mais aussi en fer, en cuivre, en étain, en plomb. A Rome, à Carthage, et au temps des Croisades, on en vint à employer le bois et le cuir. En Russie, il y a une centaine d'années, on utilisait le platine pour les pièces de grande valeur.

¹ Cette leçon gagnera à être accompagnée de croquis suggérant ces diverses opérations.

² D'où les expressions : frapper, battre la monnaie ; être marqué au coin (...du bon sens !)

Les époques de crise comme la nôtre ont connu d'étranges procédés de fabrication de la monnaie. Rappelons l'usage, en France, après la dernière guerre, des timbres-poste en guise de monnaie, enserrés dans un cadre de celluloïd et d'aluminium.

Les coquillages, les perles, les pierres précieuses ont servi, servent encore (dans certaines peuplades primitives des Indes et d'Afrique) de monnaie.

La monnaie est apparue : en Chine en 1120 avant J.-C. ; en Grèce et à Rome vers 500 av. J.-C. L'idée de confectionner des billets de banque est née en Angleterre en 1694.

Les cantons suisses eurent le monopole de la monnaie jusqu'en 1848, année où la nouvelle Constitution fédérale conféra celui-ci (en même temps que celui des postes, des douanes, la direction des affaires étrangères et le commandement de l'armée) au pouvoir central helvétique.

Exercice de revision (sous forme de concours)

Demander aux élèves d'apporter quelques anciennes pièces de monnaie, ou des pièces étrangères. En choisir 5 ou 6 des plus caractéristiques, les faire circuler de main en main ; remettre aux élèves une feuille de papier, et les inviter à noter la nationalité de chacune de ces pièces.

Voici des noms de monnaies d'autrefois : tournois - louis - denier - napoléon - ducat - florin - souverain - couronne... Mettre le numéro

- | | |
|---|--|
| 1 | à côté de ceux qui évoquent le nom d'un monarque ; |
| 2 | » » » le titre » » |
| 3 | » » » l'attribut » » |
| 4 | » » » un jeu favori des seigneurs de jadis. |

Bibliographie

La monnaie en général

- Lenormant Fr. : Monnaies et médailles (Paris, s. d.)
 Mazerolle F. : L'Hôtel des monnaies, les bâtiments, le musée, les ateliers (Paris, 1907)
 Benderly J.D. : Ce que racontent monnaies et médailles (Paris, 1911)
 Hill G.F. : L'art dans les monnaies grecques (Paris, 1927)
 Babelon J. : Le portrait dans l'antiquité d'après les monnaies (Paris, 1942)

La monnaie en Suisse

- Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, t. IV p. 777-779, art. « Monnaie » ; t. VI p. 731, art. « Union monétaire latine » ; etc. (Neuchâtel, 1924)
 Haller : Schweiz. Münz- und Medaillenkabinet
 Corraggioni L. : Münzgeschichte der Schweiz (Genève, 1896)
 Jenner Ed. : Die Münzen der Schweiz
 Lehr E. : Essai sur la numismatique suisse (Revue numismat., 1874)
 Escher A. : Schweiz. Münz- und Geldgeschichte
 Lugrin E. : La monnaie en Suisse (Revue historique vaudoise, 1923)

Les monnaies cantonales (Suisse romande)

Gruaz J. ; Contribution à l'histoire monétaire du pays de Vaud (Revue historique vaudoise, 1916)

Morel-Fatio A. : Histoire monétaire de Neuchâtel (Neuchâtel, 1869)

Ducrest F. : Anciennes monnaies fribourgeoises (Fribourg, 1902)

de Palézieux du Pan, M. : Numismatique de l'Evêché de Sion

Demole Eugène : Histoire monétaire de Genève de 1536 à 1792

» » » Histoire monétaire de Genève de 1792 à 1848 (Mémoires et documents de la Société d'histoire, Genève, 1884-1887)

J.-F. R.

Réd. Les lecteurs qui désirent conserver ce centre d'intérêt pourront aisément en détacher les pages.

LES CENTRES D'INTÉRÊT PARALLÈLES

Donne-nous, aujourd'hui, notre pain quotidien

2. L'oraison dominicale aux XIIe et XIIIe siècles**1. Une découverte intéressante.**

Tandis que nous étudions l'oraison dominicale telle qu'elle a été enseignée aux hommes, la géographie et l'histoire de la Palestine (voir les Nos de « L'Éducateur » des 3. 2. 45, 17. 3. 45 et 7. 4. 45), un élève triomphant nous apporte la copie du document suivant qu'il a découvert dans un almanach :

« Sire Père qui es ès cieux, saintefiez soit li tuens nons, auigne li tuens regnes, soit faite ta uolonté, si come ele est faite el ciel si soit ele faite en terre. Nostre pain de cascum ior nos done hui, et pardone-nos meffais si come nos pordonons à ços qui meffait nos ont. Sire, ne soffre que nos soions tempté par mauuesse temptation ; mes, Sire, deliure nos de mal. Amen. »

(D'après un manuscrit de l'ancienne bibliothèque de Saint-Victor, à Paris.)

Ce texte est accompagné des explications suivantes : « Pour rendre certains mots plus intelligibles, il faut se souvenir que certaines lettres n'avaient pas toujours, à cette époque, la prononciation que nous leur donnons de nos jours ; c'est ainsi notamment que la lettre *j* fut longtemps représentée en français par la lettre *i*, nommée en ce cas *i consonne* ; d'où le mot *ior*, qui n'est autre que *jor* (jour). Il en était de même de l'*u* qui, dans certains cas, était *u consonne*, correspondant à notre *v* actuel : *uolonté* n'est autre que *volonté* ; *mauuesse* n'est autre que *mau-ve* (mauvaise). Sept siècles se sont écoulés depuis l'époque où nos pères récitaient leur Pater dans ce vieux français ; mais on peut aisément se rendre compte, sans être familiarisé avec cet ancien langage, que le texte de l'oraison dominicale n'a pas varié. Tel il était aux XIIe et XIIIe siècles, tel il est encore au XXe siècle. Bel exemple des choses dont la solidité résiste à toutes les tourmentes ! »

2. Le moyen âge.

a) **Didactique.** Les enfants sont malhabiles dans l'usage effectif et rentable de leurs précieux outils : les livres, les cartes historiques et géographiques. Entraînons-les à les mieux utiliser afin d'éviter, d'abord, des pertes de temps ; pour leur permettre, dans le cas particulier, de préciser leur pensée, d'étayer leurs affirmations des preuves nécessaires, de sortir des généralisations insipides, d'alléger le bagage à mémoriser, de discuter, de raisonner sur des données plus claires parce qu'ils n'ont point à les fournir mais à les produire. Tous les exercices qui suivront se feront à l'aide des livres ouverts sur les tables et des cartes dépliées en grand nombre. (Chaque lieu géographique est situé sur une carte.)

b) **Généralités.** Faire répondre aux questions suivantes : Sur quelles années s'étendent les IIIe, Ve, XIe, etc. siècles ? Précisez les limites du moyen âge, à l'aide des siècles, à l'aide des faits historiques. Où situez-vous le moyen âge parmi les grandes périodes de l'histoire ?

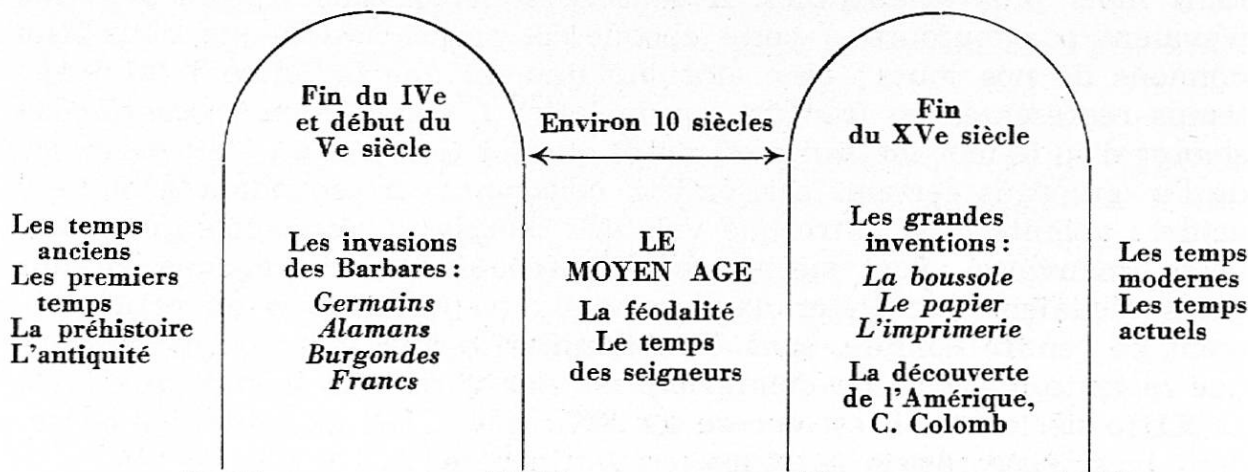
1. *Base :* Ier siècle = années 1 à 100.

Tableau : Ier siècle = années 1 à 100.
IIe siècle = années 101 à 200,
continuer le tableau.

Repères : Le 16e siècle se termine en l'an 1600,
Le 19e siècle se termine en l'an 1900, etc.

Questions : 1291, 1945, etc., dans quels siècles ? La moitié d'un siècle, combien d'années ? Le quart ? La première moitié du XVe siècle ? Le dernier quart du XIIe siècle ? La fin du siècle précédent ? Au début du IXe siècle ? Fin du Ve et commencement du VIe ? etc.

2 et 3 : *Limites du moyen âge :* (premier exercice de vocabulaire). Veiller à la précision du langage ; à l'emploi du nom (sujet) en lieu et place du pronom passe-partout *il* dégénéré en *i* : *i z'ont*, indistinctement masculin ou féminin.



3. Histoire du moyen âge.

Travail par équipes. Devoir : rechercher les faits historiques principaux du moyen âge ; les classer dans l'ordre chronologique ; charger un élève de l'équipe d'en parler brièvement à toute la classe.

Première équipe : l'histoire suisse.

Deuxième équipe : l'histoire de la région ou du canton : Jura bernois, canton de Vaud, Suisse romande, ville ou village, etc.

4. Quelques exercices de vocabulaire.

- a) L'époque, la période d'histoire, l'ère, etc. ;
- b) **La noblesse** : I) Les seigneurs, les nobles, les chevaliers, le vassal, les vassaux, le souverain, etc.
II) Le prince, le duc, le comte, le marquis, le baron, l'empereur, le roi, etc. ;
- c) **Féminins** : trouver les féminins des noms de la liste No 2 : la princesse, la duchesse, etc. ;
- d) **Les fiefs** : chercher le nom des terres appartenant aux seigneurs de la liste No II : la principauté, le duché, etc. ;
- e) **Classement** : pour élèves du degré supérieur : classer les noms de la liste No II dans l'ordre hiérarchique : l'empereur, le roi, etc. ;
- f) **Le peuple** : les serfs, les vilains, les manants, les paysans, les manœuvres, les domestiques, les artisans, les corporations, les syndicats, etc. ;
- g) **L'Eglise** : les couvents, les abbayes, les cathédrales, les frères, les dominicains, les moines, etc.

5. La langue du moyen âge.

- a) La langue de l'Eglise : **le latin** :

Pater noster. Pater noster, qui es in caelis, sanctificetur nomen tuum ; adveniat regnum tuum ; fiat voluntas tua, sicut in caelo et in terra ; panem nostrum quotidianum da nobis hodie ; et dimitte nobis debita nostra, sicut et nos dimittimus debitoribus nostris, et ne nos inducas in tentationem ; sed libera nos a malo. Amen.

- b) La langue des écrivains, celle du peuple : **Du latin au français** :

1. La Chanson de Roland (Fragment)

XIIe siècle : 1101-1200

« Veire paterne, ki unkes ne mentis,
Seint Lazarum de mort resurrexis.
E Daniel des leuns guaresis,
Guaris de mei l'anme de tuz perilz
Pur les pecchiez que en ma vie fis ! »

Traduction :

O notre vrai père, qui jamais ne mentis,
Qui ressuscitas Saint Lazare d'entre les morts
Et défendis Daniel contre les lions,
Sauve, sauve mon âme et défends-la contre tous périls
A cause des péchés que j'ai faits en ma vie.

2. La mors et le bosquillon

XIIIe siècle : 1201-1300

Tant de loing que de prez n'est laide
 La mors. La clamoit à son ayde
 Tosjors un povre bosquillon
 Que n'ot chevance ne sillon :
 « Que ne viens, disoit, o ma mie,
 Finer ma dolorose vie ! »
 Tant brama qu'advint ; et de voix
 Terrible : « Que veux-tu ? » — « Ce bois
 Que m'aydiez à carguer, madame ! »
 Peur et labour n'ont mesme game.

Marie de France.

Traduction :

De loin, la mort n'est pas si laide
 Que de près. L'appelait à son aide
 Toujours, un pauvre bûcheron
 Qui n'avait bien ni sillon :
 « Que ne viens-tu, disait-il, ô ma mie,
 Mettre fin à ma douloureuse vie ! »
 Tant cria-t-il qu'elle vint et d'une voix
 Terrible : « Que veux-tu ? » — « Que vous
 M'aidiez à charger ce bois, madame. »
 Peur et labour n'ont même gamme.

Rondel

XVe siècle : 1401-1500

Le temps a laissé son manteau
 De vent, de froidure, de pluye,
 Et s'est vestu de broderye
 De soleil raiant, cler et beau.

Il n'y a beste ne oiseau
 Qu'en son jargon ne chante ou crye :
 Le temps a laissé son manteau
 De vent, de froidure, de pluye.

Rivière, fontaine et ruisseau
 Portent en livrée jolye,
 Goulttes d'argent, d'orfavrerie ;
 Chascun s'habille de nouveau,
 Le temps a laissé son manteau
 De vent, de froidure, de pluye.

Charles d'Orléans.

Exercices :

a) Comparer les trois fragments. Etudier les étapes de la transformation : le dernier poème se passe de traduction.

b) Comparer « La mort et le bosquillon » avec les fables, sur le même thème, d'Esopé, de Boileau, de J.B. Rousseau et, finalement, de La Fontaine.

c) Dialoguer et faire jouer celle de La Fontaine : 3 personnages : la fable, la mort, le bûcheron. Accessoires : un drap, une faux ou faucille, un fagot de bois sec.

6. Un poème.**Les vieux objets**

Les vieux objets,
Les vieux portraits
Sont les paroles du regret.

D'anciens printemps leur ont souri,
D'anciens soleils les ont ternis,
Des mains d'enfants, des mains de femme
Les ont dotés d'un cœur, d'une âme.

Ils ont les yeux qui nous regardent
Et qui nous disent doucement
Que le temps passe et qu'il nous ment
Et que l'hiver toujours nous garde.

Ils sont vêtus du poids des jours,
Vêtus de pleurs, vêtus d'amours,
Parfois cachés dans une armoire,
Parfois aussi mitrés de gloire.

Les vieux objets,
Les vieux portraits
Sont les paroles du regret.

Emile POLAK

La Semaine de la Femme, 17 février 1945.

Quelques mots. *Ternis* : de ternir : ôter ou diminuer l'éclat. *Doté* : de doter : donner une dot ; par extension : donner, favoriser, douer. *Mitrés* : proprement : qui porte la mitre ; sens figurés : auréolés, entourés, revêtus.

Le poème. On imagine volontiers un décor : Cheminée dans un coin de la salle avec ses chenets, ses pinces et ses vieux cuivres ; rouet daté et quenouille chargée de lin ; meubles massifs de chêne. Le poète rêve. Il écoute parler les choses. Elles évoquent leur inutilité présente, le

bon vieux temps. Comme les années volent, comme le temps passe ! Mais, au juste, est-ce bien lui, n'est-ce pas nous qui passons ? L'homme n'est-il pas comme la fleur des champs ? Regrets...

7. Dictées - Grammaire

a) Choisir des textes d'auteurs du moyen âge : Extraits des Chansons de geste, du Roman du Renard, des Fabliaux, des poèmes lyriques, Villon, Charles d'Orléans, des Miracles et Mystères ou des Chroniques, etc.

b) Choisir des textes parlant du moyen âge :

La complainte des vilains. Et quand enfin le nôtre (notre blé) est coupé et ramassé, alors vient, sur sa charrette, le champarteur, l'homme dur et rogue qui doit prélever sur notre récolte la part du seigneur. Ah ! gare à celui qui tente de lui ravir quelque gerbe : il n'a point d'égard à la misère, celui-là : devant tous, il lui fait honte et le punit cruellement.

Puis à Notre-Dame, en septembre, voici le temps du porçage : un pourceau sur huit doit être amené au seigneur, et ce ne doit pas être le plus laid. Telle est la règle pour ce mois-là.

Puis à la Saint-Denis, c'est maintenant le cens à payer, le dur impôt moyennant lequel le seigneur abandonne sa terre... Encore un bien dur moment à passer ! Viennent alors les labours et les semailles ; il faut mettre le blé en terre ; il faut herser ; il faut rouler chacun un acre pour le maître.

Puis voici la Saint-André et Noël, le temps des cadeaux, le temps des gâteaux, des volailles à porter au manoir, alors qu'il n'y en a point au logis pour les petits enfants, et qu'il faut se refuser à soi-même les plus modestes douceurs.

A. THOMAS

Lectures historiques (Cité dans *Histoire de la Suisse*, Grandjean et Jeanrenaud, p. 115, Payot, édit.)

Au pays des comtes de Valangin. *Le Sire Claude de Valangin parle :*

« Ne croyez pas, Madame, comme on est souvent porté à le faire, que nos vassaux étaient de pauvres esclaves, pressurés, accablés, dépouillés, sans moyen de se défendre, de faire entendre leurs revendications, de faire respecter leurs droits. Les gens de ce pays ont eu, de tout temps, le caractère fier et le sens de leurs libertés. Ils ne se laissaient pas tondre la laine sur le dos sans se défendre et les tribunaux, composés d'hommes pris parmi le peuple fonctionnaient pour rendre la justice à tous.

Il y eut de bons seigneurs, généreux, secourant les pauvres, les malades, cherchant à améliorer toutes choses dans le pays, accordant à leurs vassaux des diminutions de redevances, lorsque les réclamations étaient justifiées et que les frais suscités par les travaux entrepris ou les guerres à soutenir n'étaient pas écrasants pour tous. »

Ecolier romand, 15 février 1945.

Sur un tombeau, en terre romande. Traduction de l'inscription du doyen Bridel, gravée en latin sur le tombeau de la reine Berthe :

A la pieuse et heureuse mémoire
de Berthe,
Excellente épouse de Rodolphe II,
Roi de la petite Bourgogne.
Son nom est en bénédiction,
Sa quenouille en exemple.
Elle fonda des églises, fortifia des châteaux,
Ouvrit des routes, cultiva des champs,
Nourrit les pauvres.
Elle fut la mère et les délices
De la patrie Transjurane.
Après IX siècles,
Le tombeau où, selon la tradition, elle fut inhumée,
Ayant été découvert
En l'an de rédemption du Sauveur 1818,
Reconnaissants de ses bienfaits envers leurs pères,
Les fils l'ont religieusement restauré.
Le Sénat et le Peuple vaudois.

7 b. Dictées grammaticales.

Didactique. Dictées émanant souvent d'une discussion, d'un entretien. Composées autant par les élèves que par le maître. En vue de l'application d'une seule règle de la langue écrite, tous les autres éléments grammaticaux ou orthographiques étant expliqués au cours même du travail. Exemples :

S ou ss, entre 2 consonnes, 2 voyelles, 1 consonne et une voyelle.

La princesse passe. La duchesse fait une course. Le castel est construit sur une roche escarpée. Le seigneur rend la justice. La noblesse assiste à un tournoi. Nous visitons une salle d'armes. Le fossé entoure la construction massive, etc.

C ou ç ? Vider les arçons. Le cheval vient de désarçonner son cavalier. Les arcades de la vieille cité. Allez, Francis, puiser de l'eau à la citerne de la cour. L'ennemi cerne le château. L'encerclement est achevé, etc.

8. Une lecture.

Valangin, Ecolier Romand du 15 février 1945.

9. Récitation et théâtre.

La Farce du Cuvier. Autres farces du moyen âge. Fragments de Chansons de geste : Le Cor, La mort de Roland, etc. Fabliaux. Poèmes de Villon, etc.

10. Composition.

a) **Travaux d'observation** : L'oraison dominicale aux XIIe et XIIIe siècles (Voir le document reproduit sous le No 1 de ce travail). - Description d'un château, d'une construction médiévale, d'un document. - Visite d'un musée, d'une salle d'archives.

b) **Travaux d'imagination** : Un tournoi. - La veillée au château. L'arrivée du ménestrel. - La journée de Guillemette de Vergy, femme de Claude de Valangin. - Créer une farce en partant d'un fait vécu.

11. Chants.

1. **Le ménestrel**. Livre à chanter pour la jeunesse, p. 91, Lemoine, édit., Paris. 2 voix. Romance du XVIII^e siècle.

2. **Dona nobis pacem**. Canon à trois voix. Paroles latines. Chantons, p. 269, Librairie de l'Etat, Berne et Spes S.A., Lausanne, édit.

12. Documents.

L'oraison de la Jeannette de Domrémy : « Notre Père, notre Père qui êtes aux cieux, de combien il s'en faut que votre nom soit glorifié ; de combien il s'en faut que votre règne arrive... que votre volonté soit faite ; de combien il s'en faut que nous ayons notre pain de chaque jour ; de combien il s'en faut que nous pardonnions nos offenses ; et que nous ne succombions pas à la tentation ; et que nous soyons délivrés du mal. »

Une oraison moderne. La « Nativité pour Jean-François » de Georges Duplain (Andrès et Cie, Bienne, édit. ; parue également dans la collection du « Mois théâtral » No 72, décembre 1940) se termine par l'oraison suivante :

Joseph : Notre Père qui es aux cieux.

Les enfants : *paraphrasant, à genoux* : Notre Père qui es partout dans ta création.

Joseph : Que Ton nom soit sanctifié.

Les enfants : Que Ton nom sanctifie nos pensées, nos paroles et nos actes.

Joseph : Que Ton règne arrive.

Les enfants : Que Ton règne arrive partout et chez tous : dans les rues et les campagnes, les bureaux et les usines, à l'atelier comme aux champs.

Joseph : Que Ta volonté soit faite sur la terre comme aux cieux.

Les enfants : Que Ta volonté soit faite et non la nôtre, même si nous ne savons pas comprendre.

Joseph : Donne-nous, aujourd'hui, notre pain quotidien.

Les enfants : Donne-nous de T'en être reconnaissant et d'en user pour Ta gloire et pour notre salut.

Joseph : Pardonne-nous nos offenses comme nous les pardonnons à ceux qui nous ont offensés.

Les enfants : Donne-nous la grâce de ne point T'offenser et de savoir pardonner à ceux qui nous offensent.

Joseph : Et ne nous laisse pas succomber à la tentation.

Les enfants : Et donne-nous Ta force pour lui échapper.

Joseph : Mais délivre-nous du mal.

Les enfants : Mais délivre-nous, Seigneur, et fais-nous digne de Ton amour.

Ad. Perrot.

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

Les Diablerets 1200 m. **Hôtel Terminus** Tél. 6 41 37

Pour être vraiment bien, faites un essai à cet hôtel rénové. Tout confort. Salle pour société. Cuisine renommée. **Dortoir moderne avec douche.** Consommations de 1^{er} choix

Lac Retaud 1700 m. Tél. 6 41 43 **Alfred GISCLON**
chef de cuisine

Les plus belles excursions au pied de hautes montagnes. Floraisons superbes. But de sortie pour écoles. **Dortoir**, arrangement pour soupe, couche et petit déjeuner, rafraîchissements de choix, barque et jeux. **E. R. REINHARD, propr.**

231

SION

Ses châteaux, son musée,
ses vieux quartiers,
ses environs.

Val d'Hérens,
Mayens de Sion,
Val de Nendaz,
les coteaux de Savièse,
Ayent, Conthey 234

FLUELEN

Lac des Quatre-Cantons
Ligne du Saint-Gothard
Col du Klausen

Hôtel Croix-Blanche

Au bord du lac. Grandes terrasses et locaux pour Ecoles et Sociétés. Place pour 150 personnes. 60 lits. Téléphone No 599.

Prix réduits pour Ecoles.

Famille Mueller, propr.

224

Chemin de fer Martigny-Orsières

Nombreux buts de promenade d'Ecoles des plus attrayants: le Lac de Champex, le val Ferret, le Grand-St-Bernard, Fionnay et Verbier. Partout air pur, fleurs des montagnes, glaciers majestueux, vue étendue sur les plus beaux sommets des Alpes. Prix réduit pour sociétés et écoles. 227

LA GROTTÉ AUX FÉES

St-Maurice (Valais)

Téléphone 5 41 45

Une des merveilles de la Suisse, 1000 m. dans le rocher, avec cascade et lac. Magnifique but de promenade et d'instruction pour écoles et sociétés. Emplacement pour pique-nique. Divers rafraîchissements. 233

*Le pays de Fribourg
et la Gruyère*

Que de belles courses en perspective, avec les

CHEMINS DE FER FRIBOURGEOIS

Gruyère - Fribourg - Morat (GFM)

Billets collectifs au départ des gares C. F. F. Trains spéciaux. Fribourg, tél. 2.12.63, Bulle, tél. 2.78.85. 229

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

DANS LA RÉGION DE VEVEY ET LES PRÉALPES

3

idées: Châtel-St-Denis, porte de la Gruyère
Chamby, point de départ d'excursions

Les Pléiades le magnifique belvédère
à 1400 m.

Demandez aux Chemins de fer électriques veveysans leur dépliant, avec
carte et 8 projets de courses.

232

**Vallée du Trient par le
chemin de fer**

**Martigny - Châtelard
(Mont-Blanc)**

**VAN - SALENFE - EMANEY
GLACIER DU TRIENT
BARBERINE (Flore alpestre)**

Prospectus, itinéraires.

Direction : Martigny, tél. 6.10.61

228

**Les tramways
lausannois**

J O R A T

accordent des réductions importantes aux
écoles, sociétés et groupes, sur les lignes
de MONTHERON et du JORAT (lignes 20,
21, 22, 23). Belles forêts. Vue superbe.
Sites et promenades pittoresques. Ren-
seignements à la direction. Tél. 33141.

Pour vos courses...

Profitez des avantages que vous procure le Chemin de fer

Bex - Villars - Bretaye

qui vous conduira rapidement et confortablement grâce à ses
nouvelles automotrices dans la plus belle région des
Alpes vaudoises.

TARIF SPÉCIAL POUR ÉCOLES - COURSES DIRECTES POUR BRETAYE
sans supplément de guerre

230

Alt. 1526 m.

COL DE JAMAN

Tél. 6.41.69

Magnifique but de course pour écoles et sociétés. **Restaurant**
Manoire ouvert toute l'année. Grand dortoir.

Arrangements spéciaux pour écoles et sociétés.

P. ROUILLER

236

Cherchez-vous un but

POUR LES COURSES D'ÉCOLE ET DE SOCIÉTÉS ?

L'endroit idéal pour vos courses d'école...

La Vallée des Ormonts

Nombreux buts d'excursions au pied des hautes montagnes.

*Chemin de fer **Aigle-Sépey-Diablerets.***

Tarif spécial pour écoles. Sur demande, en cas de participation suffisante, organisation de trains spéciaux.

Le plus beau but pour votre course d'école :

Champéry (1055 m.) - Planachaux (1800 m.)

*Chemin de fer **Aigle-Monthey-Champéry.***

*Téléférique **Champéry-Planachaux.***

Tarifs spéciaux pour écoles.

242

HOTEL D'ANGLETERRE

OUCHY

241

Grande terrasse couverte au bord du lac - Collations



Le voyage circulaire

Oberland Bernois - Valais

par le chemin de fer du

LOETSCHBERG

offre une variété infinie de paysages.

Brienzer Rothorn

Altitude 2351 m.

Des impressions inoubliables pour les écoliers

Connu par son panorama unique
Ouverture de la saison : 23 juin 1945
Fermeture de la saison : 16 septembre 1945

TARIF DU CHEMIN DE FER, le même pour toutes les classes d'âge

Brienz-Rothorn-Kulm Simple : Fr. 3.25 Retour : Fr. 3.30
Pour 50 participants, 1 personne accompagnante gratis
Pour 10 participants, 1 personne accompagnante au tarif des écoles

TARIF DE L'HOTEL ROTHORN-KULM

Potage et pain	Fr. -.85
Café simple avec pain	Fr. 1.10
Café complet	Fr. 1.75
Potage, pâtes aux tomates et salade	Fr. 2.30
Simple, mais bon dîner ou souper	Fr. 3.20
Gîte dans le confortable dortoir: matelas, oreiller et couverture de laine	Fr. 1.—
	Plus service 10%

Prix global pour : dîner, logement dans dortoir,
café complet et service seulement Fr. 6.20

PROMENADE D'ALTITUDE. Sentier agréable, 60 cm. de large du Rothorn au Brünig, 12 km. environ. Différence de niveau, 1300 m., pente moyenne 12 %.

ÉVÉNEMENTS POUR LES ÉCOLIERS. Le lever et le coucher du soleil sur le Rothorn-Kulm et promenade Rothorn-Brünig.

Une entente préalable directe et en temps utile avec la direction du Chemin de fer et de l'Hôtel est indispensable.

Demandez prospectus qui informe sur tous les détails!

CHEMIN DE FER BRIENZ-ROTHORN
Tél. Brienz 2 81 41

HOTEL ROTHORN-KULM
Tél. Brienz 2 80 54

MONTREUX, 19 mai 1945

LXXXI^e année — N^o 20

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables :

Educateur : André CHABLOZ, LAUSANNE, Clochetons 9. Bulletin : Ch. GREC, VEVEY, Torrent 21

Administration et abonnements :

IMPRIMERIE NOUVELLE Ch. CORBAZ S. A., MONTREUX, Place de la Paix, tél. 6.27.98.

Chèques postaux II b 379.

Responsable pour la partie des annonces : Administration du « JOURNAL DE MONTREUX »

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : Suisse : Fr. 9.— ; Etranger : Fr. 12.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

Pour
vous
Madame

des tissus
Anglais 100 % laine

Pour
vous
Monsieur

à

L'ENFANT PRODIGE

MARX

fondée en 1891

LAUSANNE

213

Pianos occasions

Grand choix à l'état de neuf avec
garantie

205

E. KRAEGE

ACCORDEUR RÉPARATEUR SPÉCIALISTE

Avenue Ruchonnet 5
à 100 mètres Gare C.F.F.
LAUSANNE Tél. 31715



Collectionneurs, de-
mandez le nouveau
prix courant illustré
indiquant les prix
des timbres de
Suisse et de Liech-
tenstein contre 75 ct.
versés au compte de
ch. postaux 11336.

ED. S. ESTOPPEY

9, Place St-François, LAUSANNE
Maison de confiance fondée en 1910.
Suis acheteur lots et collections timbres
anciens et vieilles lettres. 218

L'achat de vêtements
Trousseaux, Meubles
avec

L'abonnement ODAC

est plus avantageux

ODAC Fanti & Cie. Couvet / Ntl.

237



PRÊTS DE LIVRES

pour enfants et adultes

AU BLÉ QUI LÈVE

Mme J.-L. DUFOUR

215

GALERIES DU COMMERCE - LAUSANNE

Renseignements sans engagement ★ Envois postaux

Vient de paraître en deuxième édition suisse :

PETIT DICTIONNAIRE FRANÇAIS LAROUSSE

Un volume in-8, relié plein papier, de 820 pages Fr. 6.50

En un format pratique, il contient un vocabulaire de la langue française, c'est-à-dire la liste des mots usuels, l'orthographe, les différentes acceptions de ces mots accompagnées d'exemples, la prononciation figurée, enfin un précis de grammaire, solécismes et barbarismes et une liste de noms propres, 20 tableaux et cartes.

Vient de paraître,

1re édition suisse conforme à l'édition de Paris de 1940 :

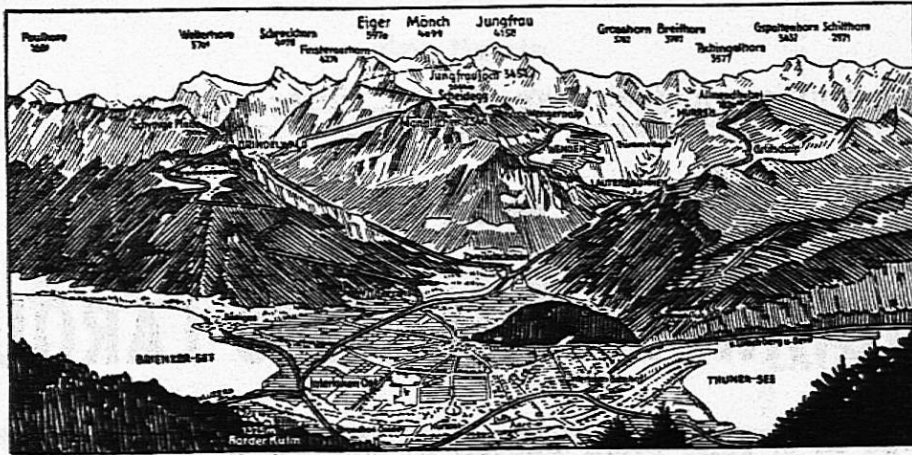
NOUVEAU PETIT LAROUSSE ILLUSTRÉ

Un volume in-8, relié plein toile, de 1766 pages Fr. 20.—

Dictionnaire encyclopédique divisé en 3 parties : langue française, locutions latines et étrangères, histoire et géographie. 6200 gravures, 140 tableaux encyclopédiques dont 4 en couleurs, 720 portraits des personnages célèbres, 16 planches hors-texte avec 83 reproductions de tableaux, 140 cartes géographiques dont 7 en couleurs.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE • GENÈVE • NEUCHÂTEL • VEVEY • MONTREUX • BERNE • BALE



Courses d'écoles

dans la

RÉGION de la JUNGFRAU
à des prix spéciaux

Nos propositions dès **INTERLAKEN-OST**
Lauterbrunnen-WENGEN-Grindelwald
PETITE SCHEIDEGG 2064 m.
Eigergletscher-
JUNGFRAUJOCH 3457 m.

★

Wilderswil-

SCHYNIGE PLATTE 2000 m.

★

MÜRREN-ALLMENDHUBEL 1938 m.

Veillez vous adresser pour toutes informations aux

DIRECTION À INTERLAKEN

CHEMINS DE FER
RÉGION DE LA JUNGFRAU

TÉL. 102 et 137